



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**Le lundi, 7 août 2023 à 9h00
au centre culturel Schungfabrik à Tétange**

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 1^{er} août 2023.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

s. le bourgmestre, Jean WEILER
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

En séance publique

1. Correspondance et informations

1. Désignation d'un local particulier pour la tenue des réunions du conseil communal
2. Déclaration politique (information)

2. Politique

1. Tableau de préséance des conseillers communaux
2. Nomination des délégués dans les syndicats intercommunaux
3. Nomination d'un délégué pour Sudénergie S.A.
4. Nomination de deux délégués pour la commission de surveillance pour l'exploitation de la station de pompage alimentant le Kaylbach (Ottange II – France)
5. Nomination d'un membre au sein du conseil d'administration de l'a.s.b.l. Jugendtreff Kayl/Téiteng
6. Nomination de deux délégués pour le Klimabündnis Lëtzebuerg
7. Nomination de deux membres au sein du conseil d'administration l'a.s.b.l Office Régional du Tourisme Sud
8. Nomination de deux délégués dans la commission de surveillance de l'école de musique de Dudelange
9. Nomination de deux délégués aux transports publics
10. Nomination d'un membre du comité de pilotage Natura2000 « anciens sites miniers »
11. Nomination d'un membre au conseil d'administration Vital Home asbl
12. Répartition de neuf heures de congé politique supplémentaires

3. Contrats, conventions

1. Contrat de réservation 1954 sàrl (2 logements 2-12 rue Anne-Marie Federspiel)
2. Acte notarié – servitude M. Kemp
3. Contrat de mise à disposition M. Pinjic
4. Contrat CREOS poste de transformation rue de Dudelange
5. Convention de prêt – M. Hamling
6. Convention de prêt – M. Kraus
7. Convention de prêt - M. Eisenbarth
8. Convention de prêt - M. Gantrel

4. Personnel

1. Création de six postes de salarié à tâche intellectuelle, comme accompagnateur d'enfants pour le « Pedibus »
2. Création d'un poste de salarié à tâche manuelle de la carrière H2 de la convention collective de travail pour les salariés des communes du sud

5. Finances

1. Modification budgétaire – création d'un nouvel article 4/624/221313/23010 « mise en œuvre de la couche de roulement dans la cité Helpertsbam » et inscription d'un nouveau crédit
2. Devis projet 4/624/221313/23010 « mise en œuvre de la couche de roulement dans la cité Helpertsbam »

6. Règlements communaux

1. Modification du règlement général de la circulation

7. Points portés à l'ordre du jour par les conseillers communaux